

(Marché prime)

Ligne 655 000 Bordeaux Irun

F 65415

SMR LISEA

**DOCUMENT HARMONISATION ORGANISATION LIVRAISON
PROTOCOLE DE SECURITE DE DECHARGEMENT OU DE CHARGEMENT
SITE DE SMR LISEA ET BASE DE VIE PIERROTON**

Sous respect de l'Arrêté du 26 avril 1996 :

Opérations de chargement et de déchargement - articles R.4515-1 et suivants du Code du travail

Ce document fait référence à la recommandation R476



Version 2 : du 28/10/2025

DOCUMENT INITIAL



P.T

1 REPRESENTANTS DE LA MOA

MAITRE D'OUVRAGE	CSPS	Chef de projet
<p>SNCF RESEAU Direction zone d'ingénierie Atlantique Agence Projet Nouvelle Aquitaine</p> <p>Immeuble Le Spinnakers 17 rue Cabanac 33081 BORDEAUX Cedex</p> <p>Nicolas Lazard 06 46 82 16 94 nicolas.lazard@reseau.sncf.fr</p>	<p>SNCF RESEAU Direction zone d'ingénierie Atlantique</p> <p>3 pont du guit 33000 Bordeaux</p> <p>Alain Poublan 06 10 30 20 55 alain.poublan@reseau.sncf.fr</p>	<p>SNCF RESEAU Direction zone d'ingénierie Atlantique Agence Projet Nouvelle Aquitaine</p> <p>Immeuble Le Spinnakers 17 rue Cabanac 33081 BORDEAUX Cedex</p> <p>Pinto Alexandre Tél 06 27 44 76 68 alexandre.pinto@sncf.fr</p>

SNCF RESEAU
SNCF RÉSEAU – DIRECTION GÉNÉRALE INDUSTRIELLE & INGÉNIERIE
3, pont du Guit
33800 BORDEAUX
Corinne Puche
06 23 97 81 41
corinne.puche@sncf.fr

1 REPRESENTANTS DE LA MOE

Rôle	Entreprise	Coordonnées
Maitre d'œuvre travaux (Caténaire, signalisation, SE)	SNCF Réseau INFRAPOLE AQUITAINE	Rodolphe Capelle 06 33 30 22 57 rodolphe.capelle@sncf.fr
Maitre d'œuvre travaux (Caténaire, signalisation, SE)	SNCF Réseau INFRAPOLE AQUITAINE	Mathieu Delest 06 29 30 61 69 mathieu.delest@reseau.sncf.fr
Maitre d'œuvre travaux VOIE	SNCF Réseau INFRAPOLE AQUITAINE	Emilien Durand 06 16 73 28 57 emilien.durand@reseau.sncf.fr
Maitre d'œuvre travaux VOIE	SNCF Réseau INFRAPOLE AQUITAINE	Adnane Khaddour 06 28 09 89 41 adnane.khaddour@reseau.sncf.fr

P.T

2 PARTIE A REMPLIR PAR LE CSPS

SITE DE LIVRAISON 1 → ACCES GROUPAMA COTE SUD	
Adresse chantier : Avenue d'Aquitaine (par la barrière sécurisée le long de la piste coté Marcheprime) 33 Marcheprime	Coordonnées GPS : 44°42'17.5"N 0°49'34.0"W
Contraintes horaires de livraisons : Livraisons de jour Lundi: 10h00 12h00 – 13h00 16h30 Mardi: 8h00 12h00 – 13h00 16h30 Mercredi: 8h00 12h00 – 13h00 16h30 Jeudi: 8h00 12h00 – 13h00 16h30 Vendredi : 8h00 12h00 Accueil du fournisseur	Moyens mutualisés de levage et manutention (cf. PGCSPS) : L'entreprise titulaire organise le chargement / déchargement Présence d'engin de manutention adapté (thermique et sur batterie) sur place . A renseigner sur le protocole de livraison réalisé par le mandataire pour le livreur . Pour tout levage avec une grue ou engin de levage , l'examen d'adéquation est demandé
Autres renseignements utiles (contraintes administratives...) : Gabarit des engins à adapter Hauteur maximale à respecter dans le bâtiment (Gestion du risque routier à mettre en place (balisage), (gestion du trafic routier et piéton) Ne commencer le déchargement qu'après la sécurisation de la zone de livraison	Quai de chargement : Oui – Non <ul style="list-style-type: none"> • Interdiction formelle de pénétrer sur les lieux sans autorisation . • Accompagnement obligatoire d'un représentant entreprise lors de la livraison • Barrière d'accès à fermer après chaque passage • Les manœuvres des camions et engins devons se faire sous le guidage d'un homme trafic • Sécuriser les zones de stockage • Ne pas s tocker de matériel dans l'Allée située de la barrière jusqu'à l'aire de retournement Engin de levage : Examen d'adéquation obligatoire avant toute livraison

SITE DE LIVRAISON 2 → SMR LISEA ENTREE PRINCIPALE CHANTIER	
Adresse chantier : 60 Avenue d'Aquitaine Marcheprime	Coordonnées GPS : 44°42'30.0"N 0°49'26.4"W
Contraintes horaires de livraisons : Livraisons de jour Lundi: 8h00 18H00 Mardi: 8h00 18H00 Mercredi: 8h00 18H00 Jeudi: 8h00 18H00 Vendredi : 8h00 18H00 Accueil du fournisseur	Moyens mutualisés de levage et manutention (cf. PGCSPS) : Respect du protocole de sécurité de LISEA L'entreprise titulaire organise le chargement / déchargement Présence d'engin de manutention adapté (thermique et sur batterie) sur place A renseigner sur le protocole de sécurité réalisé par le mandataire pour le livreur .
Autres renseignements utiles (contraintes administratives...) : Gabarit des engins à adapter Hauteur maximale à respecter dans le bâtiment (Gestion du risque routier à mettre en place (balisage), (gestion du trafic routier et piéton) Ne commencer le déchargement qu'après la sécurisation de la zone de livraison	Quai de chargement : Oui – Non <ul style="list-style-type: none"> • Interdiction formelle de pénétrer sur les lieux sans autorisation SMR LISEA • Les manœuvres des camions et engins devons se faire sous le guidage d'un homme trafic • Sécuriser les zones de stockage Engin de levage : Examen d'adéquation obligatoire avant toute livraison

SITE DE LIVRAISON 3	RUE DE LA CITE CROIX D'HINS (a cote de la sous station)
<p>Adresse chantier : Rue de la Cité Croix d' HINS</p> <p>Contraintes horaires de livraisons : Livraisons de jour Lundi au vendredi 8h00 18H00 Mardi: 8h00 18H00 Accueil du fournisseur</p> <p>Autres renseignements utiles (contraintes administratives...) : Alerter le voisinage si besoin Gabarit des engins à adapter (Gestion du risque routier à mettre en place (balisage), (gestion du trafic routier et piéton)</p> <p>Ne commencer le déchargement qu'après la sécurisation de la zone de livraison</p>	<p>Coordonnées GPS : 44°42'30.6"N 0°49'01.8"W</p> <p>Quai de chargement : Qui Non</p> <ul style="list-style-type: none"> • Interdiction formelle de pénétrer sur les lieux sans autorisation . • Accompagnement obligatoire d'un représentant entreprise lors de la livraison • Les manœuvres des camions et engins devront se faire sous le guidage d'un homme trafic • Sécuriser les zones de stockage et de livraison <p>Engin de levage : Examen d'adéquation obligatoire avant toute livraison</p>

SITE DE LIVRAISON 4 → Cestas BASE Pierroton	
<p>Adresse chantier : 13 Avenue Pascal Bagnères 33610 CESTAS</p>	Coordonnées GPS :
<p>Contraintes horaires de livraisons : Livraisons de jour Lundi: 10h00 12h00 – 13h00 16h30 Mardi: 8h00 12h00 – 13h00 16h30 Mercredi: 8h00 12h00 – 13h00 16h30 Jeudi: 8h00 12h00 – 13h00 16h30 Vendredi : 8h00 12h00 Accueil du fournisseur</p>	<p>Moyens mutualisés de levage et manutention (cf. PGCSPS) : L'entreprise titulaire organise le chargement / déchargement Présence d'engin de manutention adapté (thermique et sur batterie) sur place</p>
<p>Autres renseignements utiles (contraintes administratives...) : Alerter le voisinage si besoin Gabarit des engins à adapter Hauteur maximale à respecter dans le bâtiment (Gestion du risque routier à mettre en place (balisage), (gestion du trafic routier et piéton) Rouler au pas dans la base vie Ne commencer le déchargement qu'après la sécurisation de la zone de livraison</p>	<p>Quai de chargement : Qui Non</p> <ul style="list-style-type: none"> • Interdiction formelle de pénétrer sur les lieux sans autorisation • Portails d'accès à fermer après chaque passage • Les manœuvres des camions et engins devront se faire sous le guidage d'un homme trafic • Sécuriser les zones de stockage <p>Engin de levage : Examen d'adéquation obligatoire avant toute livraison</p>

3 PROTOCOLE DE SECURITE DE CHARGEMENT ET DECHARGEMENT A RENSEIGNER PAR LE CLIENT (ENTREPRISE DU BTP) POUR LE LIVREUR

MODELE DE PROTOCOLE DE SECURITE « CHARGEMENT / DECHARGEMENT »

Collectivité ou établissement public utilisateur	Entreprise extérieure
Raison sociale :	Raison sociale :
Adresse :	Adresse :
Tél : Télécopie :	Tél : Télécopie :
Nom du correspondant de la collectivité :	Nom du correspondant de l'entreprise :
Horaires d'ouverture pour les opérations de réception et d'expédition :	Qualification :

Fréquence des opérations	
<input type="checkbox"/> Opération ponctuelle (date du au)	<input type="checkbox"/> Opération annuelle

Véhicules et matériels de manutention de l'entreprise extérieure		
Type de véhicule	Caractéristiques du véhicule (dimensions...)	Aménagements, équipements

Caractéristiques de la marchandise		
Nature	Quantité	Conditionnement

Déroulement de l'opération	
<input type="checkbox"/> Chargement <input type="checkbox"/> Déchargement	<input type="checkbox"/> Réalisé par la collectivité ou établissement public <input type="checkbox"/> Réalisé par l'entreprise de transport








Matériel utilisé par l'entreprise extérieure (cocher les cases)			
<input type="checkbox"/> Pont roulant <input type="checkbox"/> Transpalette électrique	<input type="checkbox"/> Diable <input type="checkbox"/> Transpalette manuel	<input type="checkbox"/> Chariot élévateur <input type="checkbox"/> Quai de transbordement	<input type="checkbox"/> Autres (à préciser) :

P.T

Documents remis et commentés par la collectivité ou l'établissement d'accueil	Observations particulières
<input type="checkbox"/> Plans (accès, circulation, infirmerie) <input type="checkbox"/> Consignes d'urgence en cas d'incendie, d'accident <input type="checkbox"/> Autres	

Consignes générales de sécurité









Protection des travailleurs

							<input type="checkbox"/> Port de tout autre équipement de protection, préciser :
Casque	Chaussures ou bottes	Vêtements de travail	Lunettes	Gants	Masque	Protections auditives	
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

Interdiction	Consignes
<input type="checkbox"/> De fumer à l'intérieur des bâtiments. <input type="checkbox"/> D'évoluer dans la zone d'action des matériels de manutention. <input type="checkbox"/> De monter sur le marchepied des véhicules pendant les manœuvres. <input type="checkbox"/> De circuler à pied sur les aires de manœuvres <input type="checkbox"/> Autre.....	<input type="checkbox"/> Les ouvertures et fermetures des portes de remorques ou camions doivent s'effectuer véhicule à l'arrêt, moteur coupé, frein à main serré, cale sous les roues tractrices. <input type="checkbox"/> Respecter la signalisation routière sur le site (limitation de vitesse, interdiction de stationnement,...) <input type="checkbox"/> Autre.....

Sécurité pour le transport de matières dangereuses

Nom du produit :

	Caractéristiques du produit							
Présence de matières dangereuses ? <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non								
	Explosif	Inflammable	Comburent	Toxique	Corrosif	Dangereux pour l'environnement	CMR	Dangereux pour la santé
Caractéristiques produit :	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Précautions à prendre en fonction de la caractéristique du produit :

Procédure et cheminement de l'opération (à la charge de la collectivité ou de l'établissement d'accueil)	<input type="checkbox"/> affichage des panneaux de signalisation obligatoire <input type="checkbox"/> contrôle de la certification / habilitation du chauffeur <input type="checkbox"/> branchement et identification des flexibles <input type="checkbox"/> récupération des polluants et élimination <input type="checkbox"/> branchement des dispositifs d'élimination de l'électricité statique <input type="checkbox"/> dispositif de fermeture des vannes (vérification de l'étanchéité des raccords ou vannes après dépotage)
--	---

P.T

PROTOCOLE CHARGEMENT / DECHARGEMENT Spécifique au site du SMR LISEA

Arrêté du 26 avril 1996 : Opérations de chargement et de déchargement - articles R.4515-1 et suivants du Code du travail

Le présent protocole est établi dans le but de maîtriser les risques liés aux chargements/déchargements sur le chantier SMR LISEA. Ce document est transmis par l'Entreprise de Transport ou le fournisseur à toute personne qui sera amenée à venir sur ce chantier. **Le non-respect des mesures ci-dessous peut conduire à l'exclusion du chantier et/ou l'application de pénalités.**

CHANTIER SMR LISEA
<p>Adresse : 60 Avenue d'Aquitaine, Route départementale 1250, Marcheprime</p> <p>GOOGLE MAPS : "Chantier SMR LISEA" </p> <p>Waze : "Chantier SMR LISEA" </p> <p>Nom contact : _____</p> <p>Tél contact : _____</p>

FOURNISSEUR

Nom du Fournisseur : _____
 Nom contact : _____
 Tél contact : _____

TRANSPORTEUR

Nom du Fournisseur : _____
 Nom contact : _____
 Tél contact : _____

NATURE DE L'OPERATION :		
<input type="checkbox"/> Chargement <input type="checkbox"/> Déchargement	<input type="checkbox"/> Réalisée par le Chantier SMR LISEA <input type="checkbox"/> Ponctuelle	<input type="checkbox"/> Réalisée par l'Entreprise de Transport / fournisseur <input type="checkbox"/> Répétitive, du / / au / /

HORAIRES D'OUVERTURE DU CHANTIER

Du Lundi au Vendredi : 07H00 – 19H00
 Du Samedi au Dimanche :
Livraison interdite entre : h et h

DATE ET HORAIRE DE LIVRAISON

Le
 Ah

→ Tout transport ne venant pas dans la tranche horaire donnée peut se voir refuser l'accès au chantier. Les éventuels coûts de ce refus restent à la charge du Transporteur.

MATIERES TRANSPORTÉES (aciers, béton, éléments préfabriqués, consommables, matériels, matières dangereuses...)
--

SYMBOLES ET IDENTIFICATIONS DES DANGERS

- | | | | | |
|---|-----------------------------------|--|--|--|
| <input type="checkbox"/> Pas de risque chimique | <input type="checkbox"/> Explosif | <input type="checkbox"/> Inflammable | <input type="checkbox"/> Comburant | <input type="checkbox"/> Gaz comprimé, liquéfié, dissous |
| <input type="checkbox"/> Toxique | <input type="checkbox"/> Corrosif | <input type="checkbox"/> Irritant, sensibilisant | <input type="checkbox"/> CMR, STOT danger par aspiration | <input type="checkbox"/> Dangereux / milieu aquatique |

Dispositions générales

En accord avec les prescriptions des articles R 4515-4 à R 4515-11 du Code du Travail, les deux parties signataires s'engagent à tenir à jour le présent protocole de sécurité en fonction des modifications qui pourraient intervenir pendant la durée de la prestation.
 Le transporteur s'engage à transmettre toutes les informations nécessaires au bon déroulement de l'opération à tout nouveau chauffeur amené à pénétrer sur le site.
 Les signataires s'engagent à respecter les prescriptions du présent protocole ainsi que celles figurant dans les documents joints.
 Toute information modifiant ce protocole sera annexé ou donnera lieu à la rédaction d'un nouveau protocole.


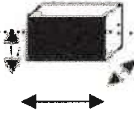
Le correspondant de la collectivité ou établissement public	Le représentant de l'entreprise de transport
Nom Fonction Date Signature	Nom Fonction Date Signature

P. 1

CONDITIONNEMENT DE LA MARCHANDISE

- | | | | | | |
|---|---|---|--|--|---|
| <input type="checkbox"/> Aucun | <input type="checkbox"/> Colis  | <input type="checkbox"/> Palettes Europe  | <input type="checkbox"/> Paniers  | <input type="checkbox"/> Rack  | <input type="checkbox"/> Caisse palette  |
| <input type="checkbox"/> Corrosif  | <input type="checkbox"/> Big-Bags  | <input type="checkbox"/> Cerclage synthétique  | <input type="checkbox"/> Benne  | <input type="checkbox"/> Container  | <input type="checkbox"/> Autres : |

POIDS ET DIMENSION DE L'ELEMENT DIMENSIONNANT LES MOYENS DE CHARGEMENT/DECHARGEMENT

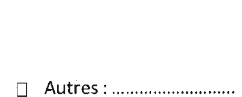
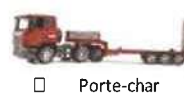
 : Kg  m X m X m
m

P.V

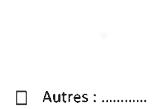
TYPE DE VÉHICULE ACCEPTÉ



CARACTÉRISTIQUE DU VÉHICULE ACCEPTÉ



ÉQUIPEMENT DISPONIBLE SUR CHANTIER



ÉQUIPEMENT DE MANUTENTION A PRÉVOIR



RISQUES LIÉS AUX OPERATIONS DE CHARGEMENT ET/OU DECHARGEMENT

- Le conditionnement des livraisons doit permettre un déchargement en toute sécurité :
 - Stockage obligatoire des éléments tubulaires dans des paniers,
 - Limitation de la hauteur du colis (cohérence entre ses dimensions, sa stabilité et le type d'élingage).
 - Utilisation d'appareils de levage déjà en attente
 - Utilisation des quais de déchargement en cas de nécessité d'accès au plateau du camion
- Toute livraison présentant un danger n'est pas déchargée et ce à la charge de l'Entreprise de Transport.
- Le déchargement s'effectuant au transpalette reste sous la responsabilité du transporteur.
- **Aucune personne n'est autorisée** à pénétrer dans la zone de chargement ou déchargement pendant l'opération, à l'exception du chef de manœuvre et de l'élingueur (si besoin). **Le transporteur**, équipé de ses EPI, doit, une fois ces sangles retirées / ridelles abaissées / bâches ouvertes, **se mettre en retrait du levage dans une zone sécurisée** à l'écart du déchargement. (Si le transporteur réalise l'opération de déchargement et n'est pas équipé de télécommande il peut rester au poste des manettes de levage).
- Aucune opération de chargement ou déchargement ne peut s'effectuer sans l'accord de l'encadrement de chantier et sans la présence d'un membre désigné du chantier SMR LISEA dont la supervision de l'élingage et du chef de manœuvre reste sous sa responsabilité.
- Lors de l'utilisation d'une grue mobile ou à tour, seul un chef de manœuvre est autorisé à guider la grue.
- Le chantier SMR LISEA et l'entreprise de Transport s'engagent à mettre à disposition uniquement du matériel conforme.

CHANTIER SMR LISEA

ENTREPRISE FOURNISSEUR

Nom :

Fonction :

Date :

Signature :

Nom :

Fonction :

Date :

Signature :

TRANSCO

Sarlu capital de 277 500 €

16370 CHAMBLANC

Siret 312 974 751 00017 - APE 4941 B

Tel. 05 45 83 24 00 - Fax 05 45 83 11 70

16370 CHAMBLANC

Signature :



LES ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE OBLIGATOIRES



CONSIGNES GÉNÉRALES DE SÉCURITÉ

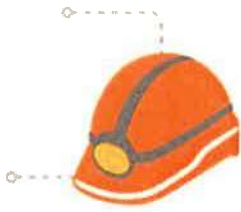
<p>Se présenter au bureau à son arrivée ou appeler le contact chantier</p>	<p>Respecter le code de la route sur le chantier</p>	<p>Stationner à l'emplacement prévu Serrer le frein à main</p>	<p>Respecter la limite de vitesse autorisée</p>
<p>Interdire toute présence dans la zone de manœuvre</p>	<p>Priorité aux véhicules sortants ou en manœuvre</p>	<p>Interdiction de circuler sous une charge</p>	<p>Interdiction d'utiliser le matériel ou engins du site</p>
<p>Arrêter le moteur si celui-ci n'est pas utile</p>	<p>Allumer les feux de croisement</p>	<p>Camion équipé d'un avertisseur sonore de recule</p>	<p>Allumer le gyrophare sur chantier (si présent)</p>

Suivre les instructions de l'homme trafic
Marches arrières non guidées interdites

Respecter les gestes barrières

CONSIGNES OPÉRATIONS DE CHARGEMENT / DÉCHARGEMENT

<p>Valider le chargement par le responsable de la zone</p>	<p>Bâcher et débâcher homme au sol</p>	<p>S'assurer de la bonne répartition de la charge et respecter le PMA.</p>	<p>Vérifier la mise en place correcte du plateau</p>
<p>Respecter les règles de chargement du colis</p>	<p>L'arrimage est obligatoire et doit être adapté à la charge transportée</p>	<p>Stationner au droit de la zone dédiée au chargement / déchargement</p>	<p>Utiliser les quais de déchargement pour accéder au plateau</p>



DEVERSEMENT ACCIDENTEL



Prévenir le responsable de zone si un déversement accidentel est détecté !

EN CAS D'INCENDIE

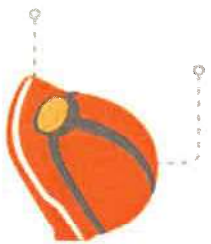
1. Appeler les pompiers, 
2. Un plan d'évacuation ainsi qu'une procédure d'appel en cas d'incendie sont affichés dans tous les locaux,
3. Prévenir l'encadrement du chantier,
4. Des extincteurs sont à disposition dans les magasins et dans les bureaux. 

EN CAS D'ACCIDENT

1. Protéger la zone pour éviter un autre accident, couvrir la victime,
2. Alerter le Sauveteur Secouriste du Travail (SST) repérable par la pastille ci-dessous sur son casque,
3. Secourir.



P. J.





DHOL PROTOCOLE DE SECURITE DE DECHARGEMENT



P.T

4 PLANS DU (DES) SITE(S) DE LIVRAISON



Nom Accès	QR Code	Photos – Pièces jointes	Points particuliers
ACCES 1 PARCELLE GROUPAMA		 <p>Positionner à minima une clôture d'ivoire orange à 300m du rail le plus proche pour matérialiser la zone du risque ferroviaire</p>	<p>Appelez un représentants de l'entreprise sur site avant livraison dont le numéro est renseigné dans le protocole de sécurité</p> <p>Accueil obligatoire par l'entreprise mandataire</p> <p>Ne pas stationner sur la route départementale D 1250 ni sur la piste cyclable</p> <p>Port des EPI obligatoires (Article Haute Visibilité, Chaussures de sécurité, casque de protection)</p> <p>Respecter les horaires de livraisons</p> <p>Prévoir les moyens d'extinction incendie adaptés</p> <p>Présence d'installations sanitaires : Oui</p> <p>Présence de risque ferroviaire</p> <p>Présence du risque routier</p> <p>Présence de caténaire</p> <p>Interdiction de traverser les voies ferrées</p> <p>Ne pas stationner dans le gabarit ferroviaire</p> <p>Respect de la zone dangereuse, opérations de chargement / déchargement à plus de 5m des lignes aériennes sous tension</p> <p>Port des EPI obligatoires (Article Haute Visibilité, Chaussures de sécurité, casque de protection)</p> <p>Prévoir les moyens d'extinction incendie adaptés</p> <p>Ne pas stationner sous la charge lors de l'opération de chargement/déchargement</p> <p>Engin de levage : Examen d'adéquation obligatoire avant toute livraison</p>



DHOL PROTOCOLE DE SECURITE DE DECHARGEMENT



BE



Nom Accès	QR Code	Photos – Places jointes	Points particuliers
ACCES 2 ENTREE PRINCIPALE SMR LISEA 60 Avenue d'Aquitaine Marchepriime			<p>Présence d'un représentant de l'entreprise Respect du protocole de sécurité SMR LISEA Se présenter au gardien situé à l'entrée Respecter le plan des pistes et itinéraires en vigueur présenté par le gardien.</p> <p>Remise d'une AFFICHE SNCF à récupérer au poste d'accueil mettre en évidence sur par brise du véhicule à restituer avant de sortir.</p> <p>Délivrer plan de cheminement au conducteur (responsabilité mandataire)</p> <p>Prévision de livraison à communiquer S-1 au plus tard. (Quantité de camion, transporteur)</p> <p>Engin de levage : Examen d'adéquation obligatoire avant toute livraison</p>



DHOL PROTOCOLE DE SECURITE DE DECHARGEMENT



P.1

Nom Accès	QR Code	Photos – Pieces jointes	Points particuliers
<p>Accès 3 : SOUS STATION CROIX D'HINS RUE DE LA CITE CROIX D'HINS</p>			<p>Présence d'un représentant de l'entreprise Respecter les horaires de livraisons Présence d'installations sanitaires : Non Présence de risque ferroviaire Présence du risque routier Présence de caténaire : ne pas dépasser la clôture coté voie ferrée . respect des 3m des installations caténaïres sous tension Respect de la zone dangereuse, opérations de chargement / déchargement à plus de 5m des lignes aériennes sous tension Port des EPI obligatoires (Article Haute Visibilité, Chaussures de sécurité, casque de protection) Prévoir les moyens d'extinction incendie adaptés Ne pas stationner sous la charge lors de l'opération de chargement/déchargement Engin de levage : Examen d'adéquation obligatoire avant toute livraison</p>
<p>accès 4 : Base Pierrotton 13 Avenue Pascal Bagnières 33610 Cestas</p>			<p>Présence d'un représentant de l'entreprise Respecter les horaires de livraisons Présence d'installations sanitaires : Oui Présence de risque ferroviaire Présence du risque routier : Rouler au pas Présence de caténaire Interdiction de traverser les voies ferrées Ne pas stationner dans le gabarit ferroviaire Respect de la zone dangereuse, opérations de chargement / déchargement à plus de 5m des lignes aériennes sous tension Port des EPI obligatoires (Article Haute Visibilité, Chaussures de sécurité, casque de protection) Prévoir les moyens d'extinction incendie adaptés Ne pas stationner sous la charge lors de l'opération de chargement/déchargement Positionner une clôture barrières Héras pour supprimer le risque ferroviaire</p>



DHOL PROTOCOLE DE SECURITE DE DECHARGEMENT



P.1

--	--	--	--